

Communiqué de presse
Berne, le 3 novembre 2015

L'usam exige que les projets routiers avancent dans toute la Suisse

2016 sera une année-clé pour la mobilité dans notre pays. L'Union suisse des arts et métiers usam soutient la construction d'un deuxième tube au Gothard. Le fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération (FORTA) doit en outre garantir à long terme l'aménagement et l'entretien des routes nationales. L'usam exige que ces projets soient financés par le biais de l'initiative « vache à lait » ou par celui d'une nouvelle affectation systématique à l'infrastructure routière des recettes provenant de l'impôt sur les huiles minérales.

L'assainissement durable du tunnel routier du Gothard revêt une importance capitale pour l'économie. La construction d'un tunnel de réfection constitue la seule solution durable, les autres propositions étant onéreuses et insuffisantes. L'argent du contribuable doit être utilisé de manière efficace. L'usam s'oppose à la construction d'installations de transbordement provisoires dont le coût serait supérieur à la construction d'un deuxième tube et qui, sans apporter aucune plus-value, devraient être démolies une fois les travaux de rénovation achevés.

En matière de mobilité, la nécessité d'agir concerne toute la Suisse. Il faut de toute urgence faire avancer les projets routiers et pour cela disposer du fonds prévu pour les routes nationales et le trafic d'agglomération (FORTA). Ce fonds garantit que l'aménagement et l'entretien des routes nationales reposent sur une base solide et fiable. La Confédération et les cantons doivent être contraints, par le biais d'une nouvelle disposition constitutionnelle, à veiller à garantir l'existence d'une infrastructure routière suffisante dans toutes les régions du pays. Compte tenu du nombre croissant d'heures d'embouteillage et des goulets d'étranglement, l'usam exige que ces goulets d'étranglement soient rapidement supprimés et que des moyens financiers supplémentaires soient affectés à la route.

Le contournement de Morges et l'autoroute du Glattal se révèlent particulièrement urgents. L'usam soutient également l'intégration de l'arrêté sur le réseau dans le projet FORTA et notamment la reprise par la Confédération de quelque 400 kilomètres de routes cantonales au sens de l'arrêté fédéral 2012 sur le réseau des routes nationales.

Ces projets doivent être financés par le biais de l'initiative populaire fédérale « pour un financement équitable des transports » (initiative « vache à lait »), qui sera vraisemblablement soumise au peuple le 5 juin 2016. L'usam s'oppose catégoriquement à une augmentation du prix de la vignette autoroutière ou du prix de l'essence. Une modification de l'affectation obligatoire de l'impôt sur les huiles minérales peut, aux yeux de l'usam, constituer une alternative à l'initiative « vache à lait ». En l'occurrence, il s'agirait d'octroyer à la route 60% au moins du produit de l'impôt contre 50% actuellement. A l'avenir, seuls 40% des recettes de l'impôt sur les huiles minérales seraient ainsi versés à la caisse fédérale.

Renseignements complémentaires

Hans-Ulrich Bigler, directeur, tél. 031 380 14 14, mobile 079 285 47 09

Dieter Kläy, responsable du dossier, tél. 031 380 14 14, mobile 079 207 63 22

Numéro 1 : plus grande organisation faîtière de l'économie suisse,
l'usam représente 250 associations et quelque 300 000 PME